



Lettre d'Information Nationale N° 25 - 27 février 2009

Représentant du C.A :

Dr Gilbert LECLERCQ du SAMU 93
Email : gilbert.leclercq@avc.aphp.fr
Pro : 01 48 96 44 55

Membres commission :

Provence Alpes Cote d'Azur Languedoc Roussillon et Corse :

Patrice BEAUVILAIN du SAMU 13
Email : pat13samu@yahoo.fr
Pro : 06 0184 58 05

Alsace, Lorraine et Champagne Ardennes :

David BOOS du SAMU 68
Email : BOOSD@ch-mulhouse.fr
Gsm : 06 10 81 83 98

Pays de Loire, Bretagne et Basse Normandie :

Soizic CHANTEPIE du SAMU 35
Email : schantepie2000@yahoo.fr
Pro : 02 99 59 16 16

Picardie, Nord Pas de Calais, Basse Normandie et Haute Normandie :

Philippe DECAGNY du SAMU 80
Email : phdecagny@aol.com
Gsm : 06 77 27 28 38

Aquitaine, Poitou Charente :
Christine GOURDON du SAMU 33
Email : christine.gourdon@chu-bordeaux.fr
Pro : 05 56 96 70 70

Bourgogne, Rhône Alpes et Auvergne :

Jacques LOISY du SAMU 21
Email : jacques.loisy@chu-dijon.fr
Pro : 03 80 40 28 29

Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon :

Richard LOZE du SAMU 31
Email : loze.r@chu-toulouse.fr
Gsm : 06 11 23 55 00

Poitou Charente, Centre et Limousin :

Didier MAGNOU du SAMU 86
Email : didier.magnou@voila.fr
Fixe : 05 49 61 19 17

Ile de France et DOM - TOM :

Patrick MOREAU du SAMU 75
Email : patrick.parm@orange.fr
Gsm : 06 64 85 59 48

Franche Comté et Rhône Alpes :

Raphael PERRET du SAMU 25
Email : perretraphael@free.fr
Gsm : 06 70 80 13 28

Bonjour à toutes et à tous,

Vous avez pris connaissance des différents comptes-rendu de la réunion du 16 janvier 2009 à laquelle les Organisations Syndicales (OS) dans leur ensemble ont déclaré leur approbation de la revalorisation statutaire des Permanenciers et faisant fonction.

La préoccupation que soit traitée la globalité des personnels exerçant ce métier est évoquée.

Bien sûr, la DHOS a prévenu que la reconnaissance statutaire sera dépendante du chantier en cours d'uniformisation des grilles de catégorie B administrative des 3 Fonctions Publiques.

Le décret de cette ouverture devrait être publié début du second semestre 2009.

La DHOS a réclamé des OS qu'elles formulent chacune leur contribution écrite.

La DHOS valide et propose également la création d'un groupe de travail sur la problématique « formation » d'une part, et invite les OS à remettre par écrit leur contribution sur les projets de modalités de reclassement dans les grilles B pour les Parm.

Vous aurez compris que la reconnaissance de notre métier est bien engagée. Néanmoins, il faut se garder de trop de précipitation et ne pas crier victoire sans avoir lu la publication d'un décret.

Dans ces circonstances, la CPSDF doit poursuivre l'écoute des ses collègues Parm et conduire le maintien de la mobilisation.

La CPSDF propose aux O.S une réunion dont l'objectif est bien de trouver un consensus avant les prochaines rencontres avec la DHOS. Cette rencontre doit avoir lieu le 11 mars prochain sur Paris.

La CPSDF, comme à son habitude, vous tiendra informés du déroulement des affaires.

Nous vous rappelons tous l'intérêt d'adhérer à Samu de France afin de réaffirmer votre soutien !

La CPSDF

Site : www.samu-de-france.fr

E-mail : commission.parm@samu-de-france.fr